



E.R.I.P.
asbl

ECOLE REGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

correspondance : Avenue des Anciens Combattants 190 - 1140 Bruxelles
☎ 02 201 16 16 fax 02 201 14 58 e-mail : erip@misc.irisnet.be
siège social asbl : Hôtel de ville, Grand Place 1000 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDATS CHARGE DE COURS FORMATION DE BASE INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE

La charge de cours suivante est actuellement vacante :

Intitulé du cours	Nombre d'heures
GESTION DU STRESS Objectifs opérationnels - Identification de la typologie des facteurs de stress - Distinction des différentes situations stressantes et des symptômes qui leur sont associés - Intervention auprès d'un collègue qui montre des symptômes de stress - Identification et analyse des actions de réduction du stress, inventaire des services de prise en charge des personnes stressées - La gestion optimale de son temps Contenu - Typologie du stress et des facteurs stressants - Reconnaissance des signaux physiques et psychologiques - La fonction d'avis - Les facteurs de réduction du stress et les instances de prise en charge - Les stratégies de gestion du temps: consommateurs de temps, technique des priorités et élaboration d'un planning	16 h

Le chargé de cours entamera sa fonction avec la promotion de septembre 2010. L'ERIP organise 1 cycle de formation de base du cadre moyen par an.

Profil souhaité :

- être membre du cadre opérationnel (moyen ou officier) ou du cadre administratif et logistique (niveau A ou B) de la police locale ou fédérale et avoir au moins 3 ans d'ancienneté ;
- ou être actif au sein d'une association, d'une organisation ou d'une institution s'occupant de gestion du stress;
- justifier d'une connaissance et d'une expérience pratique dans la matière à enseigner ;

Envoi des candidatures :

Les candidatures écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir à Monsieur le Directeur de l'ERIP (par courrier, par fax ou par email) **au plus tard le 26 juillet 2010.**

Si nécessaire, les candidats veilleront à obtenir de leur autorité hiérarchique l'autorisation de donner cours.

Renseignements complémentaires : peuvent être obtenus auprès de Francis PEETROONS, directeur de l'ERIP, tél : 02/274.12.75.